

Communiqué de presse

Lausanne, le 6 septembre 2016

A Martigny - Conférence sur le thème : « Du cannabis pour la sclérose en plaques (SEP) ? »

Fumer du cannabis reste interdit en Suisse. Néanmoins la nouvelle loi fédérale sur les stupéfiants introduit une réglementation nuancée pour une application médicale. La prescription de cannabis est exceptionnellement possible dans des cas motivés notamment quand il s'agit des maladies graves.

Mieux dormir, moins de raideur et de spasmes, moins de crampes, une vessie plus calme – Grâce à la prescription médicale du cannabis, 30 à 40% des personnes atteintes de SEP qui l'utilisent ont une meilleure qualité de vie !

Plusieurs médicaments visant à freiner les symptômes induits par la sclérose en plaques sont sur le marché. Néanmoins, chaque médicament a ses spécificités et ses limites. Aujourd'hui, des résultats encourageants existent avec le chanvre et le THC qui donne de bons résultats pour le traitement de douleurs chroniques d'origine neurologique - notamment dans le cadre de la SEP.

La Société suisse de la sclérose en plaques organise le **20 septembre** prochain à l'**Hotel Vatel à Martigny**, une conférence qui portera sur le cannabis dans le cadre de la SEP. À cette occasion, le Dr Claude Vaney, neurologue et spécialiste en la matière, nous éclairera sur cette thématique. Il présentera notamment les possibilités qu'offrent le cannabis afin de mieux « vivre » la maladie. Il sera également à disposition pour répondre aux questions de l'assistance.

Cette conférence est ouverte à toutes et à tous, merci de vous inscrire d'ici le **13 septembre** par email à l'adresse suivante formations@sclerose-en-plaques.ch ou par téléphone au 021 614 80 80.



**Société suisse
de la sclérose
en plaques**

Impossible de déclarer forfait. Aidez-nous à soutenir les personnes atteintes de SEP!

La SEP est une maladie inflammatoire du système nerveux central. On estime le nombre de personnes atteintes en Suisse à environ 10 000. Chaque jour, une personne reçoit un diagnostic de SEP.

La Société suisse de la sclérose en plaques propose un grand nombre de services pour améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes atteintes de SEP. Elle soutient également la recherche et sensibilise le public aux besoins des personnes atteintes de SEP et de leurs proches. www.multiplesklerose.ch/fr · Compte destiné aux dons CP 80-8274-9

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Société suisse de la sclérose en plaques
Marianna Monti
Représentante régionale Suisse romande

Rue du Simplon, 1006 Lausanne
T 021 614 80 85
mmonti@sclerose-en-plaques.ch
www.sclerose-en-plaques.ch



Centre romand SEP, rue du Simplon 3, 1006 Lausanne, T 021 614 80 80, F 021 614 80 81
info@sclerose-en-plaques.ch, www.sclerose-en-plaques.ch, CCP 10-10946-8
Société suisse SEP, Josefstrasse 129, 8031 Zurich, T 043 444 43 43, F 043 444 43 44